



Ouverture du nouvel établissement scolaire

7



Conseil Municipal

10



Budget 2014

13



TAP
Temps d'Activités
Périscolaires



SOMMAIRE



18



22

Calendrier 1^{er} semestre-2014

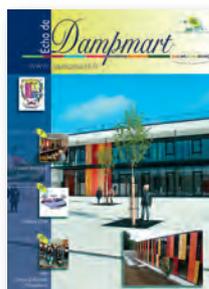
- Appel du 18 juin 1940
- Fête du basket 21 juin
- Spectacle de fin d'année scolaire - parents d'élèves 27 juin
- Fête du multi club 28 juin
- Feu d'artifice lagny sur marne 13 juillet
- Forum des associations 06 septembre
- Concours de pêche adultes 14 septembre
- Boxe française, tournoi- 2^{èmes} internationaux novembre
- Cérémonie du 11 novembre

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
 Dépôt légal : n°97 ARC 013
 Directeur de la Publication :
 Laurent DELPECH
 Rédaction et photos :
 Commission Communication
 & Information de la Mairie Dampmart,
 ©Patrick BONNAT.



Conception - impression :
 AZAPRIM : 01 60 07 79 45
 tirage : 1 400 ex



La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

Edito

Vie communale

Elections Municipale	4
Budget 2014	10

Marne et Gondoire

Elections à Marne et Gondoire	9
-------------------------------	---

Politique enfance jeunesse

Le grand déménagement	11
Réunion d'information des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires	13
Réforme des rythmes scolaires	11
Jablone une opportunité	13

Urbanisme & Travaux

Aménagement école Blanchet	14
PLU	15
Point informations	15

Politique sociale

Logements aidés	16
Assurance invalidité	16
Facture et non fracture énergétique	16
Ciné Sénior	16
Navette hebdomadaire	17
UNADOM élargit ses services	17

Vie Locale

Nos anciens	18
Carnaval 2014	18
La base de loisirs Jablines-Annet	19
Calendrier	2

Le coin des associations

Boxe Française	20
Compagnie d'Arc	20
Petit Dampmartois	21
Hameçon de Dampmart à 100 ans	21
Z'improbables	22

Informations et communications

Etat civil	23
Tribune « Autrement Dampmart »	23
Informations diverses	24
Informations utiles	24



Editorial du Maire

Depuis le 22 mars, date de l'élection municipale, nous n'avons pas chômé.

Les nouveaux conseillers municipaux, parmi lesquels 19 de la liste "Dampmart l'avenir ensemble" et 4 de la liste "Autrement Dampmart", m'ont élu maire avec 19 voix sur 23.

La nouvelle équipe a rapidement été formée. Elle vous est présentée dans le détail dans ce numéro des Échos. Les commissions ont été constituées et ont commencé à travailler sur les sujets brûlants : la finalisation du projet scolaire et le déménagement, le bilan financier de l'opération, la mise en application de la réforme des rythmes scolaires, les élections au sein de la communauté d'agglomération et des différents syndicats où Dampmart a des intérêts à défendre, le suivi du PLU et l'analyse des conséquences des nouvelles lois sur l'urbanisation de notre ville, l'organisation des événements de fin d'année : fête au village, voyage des anciens.

Nous sommes heureux de vous présenter le premier numéro des Échos de la nouvelle équipe municipale. Nous nous fixons comme objectif de communiquer plus souvent dans l'année via des formats plus courts afin de vous rendre compte plus rapidement des travaux et décisions de vos élus.

*Laurent DELPECH
Maire de Dampmart*

Organigramme du conseil municipal

MAIRE



Laurent DELPECH
Vice président
Communauté
d'Agglomération
de Marne et Gondoire



jacques POTTIER
1^{er} Adjoint
■ Affaires générales
■ Urbanisme

ADJOINTS



Françoise DARRAS
2^e adjoint

■ Déléguée communautaire
Marne et Gondoire Titulaire
■ Politique sociales
Politique des séniors



Pierre Choffardet
3^e adjoint

■ Travaux
Développement Durable



Aude ZAFOUR
4^e adjoint

■ Politique
Enfance-Jeunesse



**Jean-Michel
DUPONT LEGENDRE**
5^e adjoint

■ Sécurité
■ Vie Locale



**Catherine
ALIBERT BRIGNONE**
6^e adjoint

■ Finances
■ Communication

CONSEILLERS



**Christine
KERVOELEN**
Cadre de santé



**Guy ACHARD
DE LA VENTE**
Conducteur de
travaux



**David
GENTEN**
Ingénieur de
recherche



**Anne-Marie
LE PERU**
Clerc de notaire
retraîtée



Michel PIRIS
Responsable électricité
Hopital d'Aulnay



Laurence HALLAIS
Députée

■ Publication
et Information



**Myriam
CHMELEFF**
Présidente amicale
des anciens



**Viviane
PFLIEGER**
Paysagiste



**Najat
BROEDERS**
Auditrice à la
SNCF



**Alain
CORBLIN**
Retraité de la
fonction territoriale



**Cyril
MERZY**
Régisseur
lumière



**Francis
BRIAND**
Cadre
commercial

Autrement Dampmart



**André
CANAPE**



**Yvonne
PASQUIER**



**Jean-Pierre
PRIEUR**



**Céline
LEDOUX**

Les Commissions

	Urbanisme	<p>Dans cette commission seront traitées toutes questions relevant du code de l'urbanisme et de l'environnement avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du PLU, mise en place d'indicateurs de suivi, • Plan de circulation et de stationnement en lien avec la commission sécurité, • Plan de circulation des liaisons douces, • Les droits de préemption, • Les alignements, • Les lotissements, • Les indicateurs de constructions de logements, en liaison notamment avec le PLH et le contrat annuel fixé par l'Etat, • Etc. <p style="text-align: right;">Jacques POTTIER - Maire adjoint à l'urbanisme</p>
	Travaux, et Développement durable	<p>Comment présenter rapidement une commission qui s'occupe du remplacement de la tondeuse à gazon des services techniques au suivi des travaux du groupe scolaire ? Qui va du remplacement d'un moteur d'un aérotherme à l'entretien des voiries ?</p> <p>Dans la commission travaux, on parle de beaucoup de choses qui concernent notre village : Du fonctionnement qui n'est en fait que la remontée des demandes des services, mais qui fixe tout de même quelques orientations (matériel des techniques, voiries). Des investissements à faire sur notre village, les demandes sont nombreuses, le budget serré, il faudra arbitrer.</p> <p>Des grands travaux, dont les orientations dépasseront le cadre de la commission. Il faudra s'interroger sur la réorganisation de nos bâtiments municipaux maintenant que le projet scolaire est livré. On ne pourra pas tout faire sur un seul mandat, c'est autant un problème de finance qu'un problème de temps. À côté de ces gros projets structurant pour la ville, il reste de la place pour faire des actions comme l'aire de jeux pour les tous petits ou l'embellissement du village.</p> <p>La commission travaux c'est aussi le développement durable qui va bien au-delà des économies d'énergie. Faire du développement durable, c'est essayer de construire un monde qui s'intègre durablement sur notre petite planète. Ça nous concerne tous, et surtout nos enfants. Notre société actuelle vit à crédit, elle consomme tous les ans bien plus que ce que la terre peut nous donner et nous puisons dans ses stocks pour maintenir notre niveau de vie. Il est urgent de réfléchir à ce que l'on consomme pour consommer mieux, moins et durable.</p> <p>Une société durable, c'est aussi une société qui lutte contre les inégalités, qui donne une place à tous. Nous devons aménager l'accessibilité de nos bâtiments. Faire des projets en collaboration avec des étudiants d'établissement scolaire classés « difficiles », c'est aussi du développement durable. C un travail de longue haleine, ça coûte, mais c'est aussi prendre conscience que l'inaction nous coûtera encore plus cher.</p> <p style="text-align: right;">Pierre CHOFFARDET - Maire adjoint aux travaux et développement durable</p>
	Vie Locale	<p>La commission établit un planning des événements sur l'année. Nous devons motiver un groupe de bénévoles, c'est avec leur aide que nous préparons en amont toutes les manifestations prévues sur la commune. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés afin d'offrir des prestations de qualité.</p> <p>Pour les associations :</p> <p>Il faut préparer le planning d'occupation des salles, essentiellement du gymnase. Organiser des réunions semestrielles avec les différentes associations. Prévoir de nouveaux locaux pour le monde associatif.</p> <p style="text-align: right;">Jean-Michel Dupont-Legendre - Maire adjoint à la sécurité</p>
	Sécurité	<p>C'est prévoir le planning de présence et les missions du policier municipal (adaptation des horaires). Organiser les retours d'informations sur les interventions de la police nationale sur notre commune. Prévoir les réunions avec le commissariat (opérations coup de poing et sécurité vacances). Gérer le planning d'astreinte des élus en Mairie le samedi matin. Assurer la surveillance des travaux et des arrêtés (en accord avec l'adjoint à l'urbanisme). Vérifier la sécurité des bâtiments communaux, et prévoir des accréditations pour leurs accès.</p> <p style="text-align: right;">Jean-Michel DUPONT-LEGENBRE - Maire adjoint à la sécurité</p>
	Communication	<p>La commission communication est en charge d'informer les dampmartois des actions menées par les élus, des informations générales qui peuvent leur être utilisées dans leur vie quotidienne et du déroulement de la vie locale. Les dampmartois sont en effet attachés à connaître l'action des associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou artistiques.</p> <p>Les objectifs de notre mandat seront de mieux vous informer. De nombreuses opportunités sont offertes aux dampmartois qui l'ignorent trop souvent. A nous d'améliorer votre information.</p> <p style="text-align: right;">Catherine ALIBERT BRIGNONE - Maire adjointe à la communication Laurence HALLAIS - Déléguée à l'information</p>

Les Commissions (suite)

Politique
enfance
et jeunesse

La commission en charge de l'enfance et de la jeunesse va mener une politique globale prenant en compte les besoins de chacun mais surtout ceux des enfants.

La première grande étape qui nous attend est celles des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) demandé par le gouvernement. Nous travaillons encore sur le contenu des ateliers dans le but d'assurer aux enfants les activités les plus intéressantes possibles. Nous prenons en compte les contraintes de la commune mais aussi les attentes des parents.

Nous développerons notre partenariat avec Marne et Gondoire. A terme, nous souhaitons travailler à une mutualisation des intervenants extérieurs à la commune dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. La commission travaillera aussi à mieux tirer partie de la base de Loisirs de Jablines afin d'étendre les possibilités d'activités pour les 10-15 ans.

Nous mettrons tout en œuvre pour rétablir l'équité de nos jeunes collégiens sur les tarifs des transports scolaires et pour introduire plus de justice dans les tarifs des services périscolaires.

Une lourde charge nous attend, nous sommes tous motivés et soyez assurés que nous ne perdrons jamais de vue l'intérêt des enfants.

Aude ZAFOUR - Maire adjointe à la politique enfance et jeunesse

Politique
sociales /
Séniors

Nous apportons aux Dampmartois les plus en difficulté, une aide à rédiger tous documents administratifs. Avec le support de la CAF, de la Maison Des Solidarités (MDS) ou autres associations, nous trouvons des solutions aux requêtes émanant des familles. Nous les mettons en relation avec des associations pour toute aide à domicile.

Nous sommes en charge de la détection des logements dits « non conforme ou insalubre » et assurons le fonctionnement de la commission d'attribution des logements aidés.

Nous participons avec la commission vie locale à l'organisation du voyage des anciens, des repas de Noël et colis, Loto/Galette etc...

Nous gérons l'organisation de la livraison des repas à domicile, la Téléassistance et travaillons à favoriser la relance des commerces.

Le CCAS est une Commission composée d'élus et de membres associatifs qui dispose d'un budget destiné à apporter une assistance aux dampmartois.

Deux formes d'aides sont traitées :

- L'aide alimentaire (la commission CCAS ne se réunit pas)
- L'aide financière spécifique : des dossiers sont reçus à la mairie, soit de la MDS, soit des assistantes sociales d'entreprise, ou bien directement des familles.

Après étude des dossiers, présentation de ceux-ci, la commission du CCAS vote l'aide proposée, en fonction du budget.

Une commission d'urgence a été mise en place afin de traiter les dossiers urgents.

Françoise DARRAS - Maire adjointe à la politique sociale et des séniors / Membre du CCAS

Finances

La commission finances a pour principal objectif de prévoir le financement du programme annoncé, c'est-à-dire des investissements prévus, aussi bien que des nouveaux services.

Elle permet d'apporter à l'ensemble du conseil des éléments d'analyse et d'arbitrage. L'impact financier de chaque décision doit en effet être connu du conseil afin qu'il puisse décider en toute connaissance de cause. A titre d'exemple, une des premières tâches de la commission finances a été d'analyser le coût de la réforme des rythmes scolaires afin d'en rendre compte au conseil afin qu'il arbitre sur le choix de son financement : la mutualisation par le bais des impôts locaux ou la facturation de tout ou parti du service aux usagers ?

La commission travaille de plus à l'optimisation des frais de fonctionnement en définissant un budget par service et en le suivant tout au long de l'année afin d'éviter toute dérive.

La philosophie de la commission doit être que chaque euro de revenu de la commune soit utilisé au mieux car l'argent n'est pas une fin mais un moyen de mettre en place une politique la plus juste possible au profit du plus grand nombre.

Catherine ALIBERT BRIGNONE - Maire adjointe aux finances

Affaires
générales

Il s'agit d'une commission dont le rapporteur est en liaison directe avec Mme la Directrice générale des services.

Cette commission, comme son nom l'indique prend en charge tout ce qui ne se trouve pas ailleurs. Voici quelques exemples : les aspects organisationnels, les contrats d'assurance, le nettoyage des locaux, le cimetière, les conventions, DSP, marchés (téléphonie, internet, photocopieurs, sécurité ...), abonnements, etc...

Jacques POTTIER - Maire adjoint à l'urbanisme

Dernier Conseil municipal pour Georges CARRÉ

**Discours de Laurent DELPECH
lors du conseil du 29 mars,
s'adressant au conseil municipal
et à Georges Carré, maire de la
commune encore quelques
minutes.**

« Monsieur le Maire, Mesdames les
conseillères, Messieurs les conseillers,
chers Dampmartois et Dampmartoises,
chers amis.



C'est avec une immense émotion, que je
prends mes fonctions ce jour. Je remercie
du fond du cœur toutes celles et ceux,
très nombreux parmi vous, qui m'ont
témoigné leur confiance et leur soutien
tout au long de ces derniers mois. Les
Dampmartoises et Dampmartois ont
voté dimanche dernier pour l'équipe
municipale qui les accompagnera pen-
dant les six prochaines années. Nous
avons été élus avec une large majorité,
dès le premier tour. La confiance que
vous nous avez accordé, nous honore et
nous oblige.
Je suis fier de diriger une équipe telle que
celle qui est à mes côtés, une équipe au



Le 29 Mars, lors du premier conseil municipal
de la nouvelle mandature, après avoir rappelé
le résultat des élections municipales du 23 mars
dernier, Georges CARRÉ a remercié les
anciens conseillers pour le travail effectué ainsi
que l'intégralité du personnel pour son
dévouement à la commune.

Son dernier message a été à l'attention des nouveaux élus :

« *A ce nouveau conseil, j'adresse à toutes et tous mes félicitations
d'être élu et d'avoir accepté de vous engager afin de mettre à la
disposition de la commune votre disponibilité et vos compétences.
Vous êtes désormais les garants du service public. Que vos débats
soient constructifs et animés d'une volonté de travailler ensemble
pour le bien commun.
A mon successeur, qui va être élu incessamment, je lui adresse, par
avance, les souhaits suivants :
Monsieur le Maire, je formule le vœu que votre conseil municipal
fasse à son tour progresser Dampmart tout en gardant le lien avec
ses habitants et je souhaite la réussite de votre mandat.
Ayez toujours à l'esprit que l'intérêt général doit primer sur l'inté-
rêt individuel.
Privilégiez la vision à moyen et long terme quand c'est possible.
Tous mes vœux de réussite pour la nouvelle équipe. »*

Georges CARRÉ

service de notre villa-
ge, auquel je suis, nous sommes tous,
profondément attachés. Je nous inscris
dans la continuité des conseils précé-
dents avec des projets que nous avons
imaginés, que nous avons réalisés sur les
6 dernières années, dans un environne-
ment ramené à l'apaisement.
Je suis, nous sommes aussi, plus que
jamais tournés vers l'avenir, déterminés à
emmener Dampmart vers un nouvel hori-
zon d'innovation et de modernisation
sociale, sans jamais perdre de vue nos
valeurs et le respect des dampmartois.
Nous avons pour mission d'écrire ensem-
ble une nouvelle page dans l'histoire de
Dampmart, induite par les évolutions
sociales et communautaires. Je sais par
avance que nous pourrions compter sur
l'action des personnels communaux.
Pour mener à bien les tâches qui nous
sont dévolues, il faut maîtriser notre ave-
nir et notre sd. Cette mission extrême-
ment technique, je la confierai à **Jacques
POTTIER**, qui a su mener à bien la révi-
sion complète de notre document d'ur-
banisme. Il sera assisté d'**Alain COR-
BLIN**, fidèle parmi les fidèles ainsi que
d'**Anne-Marie LE PERU**, clerc de notaire
à la retraite. Je ne peux que regretter
l'absence de Roselyne LEDUC, particu-
lièrement assidue pendant l'élaboration

de notre PLU sur le dernier
mandat. Merci Roselyne.

Jacques POTTIER sera le 1^{er} adjoint,
c'est à dire un maire bis. Il aura toutes
mes délégations, cela veut dire toute ma
confiance. Il s'occupera, en plus de l'ur-
banisme, des affaires générales, commis-
sion transverse, avec la responsabilité de
l'audit et la mise au point de divers plans
d'actions. **Najat BROEDERS**, auditrice
confirmée à la SNCF, saura nous aider
dans cette tâche qui requiert une vraie
qualification. Jacques et Najat seront
aussi des représentants actifs auprès de
notre intercommunalité.

Notre pays connaît une crise sans précé-
dent, qu'elle soit économique ou morale.
Ses effets se font ressentir sur notre com-
mune. Il est parfois surprenant de voir
certaines personnes venir demander une
aide. **Françoise DARRAS** a parfaitement
assumé l'aide sociale lors du précédant
mandat et a élaboré différents services
comme le transport pour le marché et
l'Intermarché. Efficacité et discrétion la
caractérisent, c'est pourquoi elle a toute
ma confiance pour continuer à assumer
ce rôle. Je lui demande aujourd'hui de
piloter le CCAS ainsi que la politique

sociale envers nos anciens. Je veux que ces derniers puissent rester à domicile le plus longtemps possible et mettre en place une vraie politique de suivi. Pour cela, elle sera aidée de **Myriam CHMELEF**, présidente de l'Amicale des anciens qui a tout de suite accepté cette mission. Qui mieux qu'elle connaît les besoins ? De même, **Christine KERVOELEN** avec une expérience d'infirmière et aujourd'hui d'enseignante dans le domaine social est parfaitement bien placée pour nous aider à répondre aux besoins des dampmartois.

Françoise DARRAS sera notre représentante à Mame et Gondaire et à ce titre, je sais que notre commune peut compter sur elle pour défendre nos idées et développer d'autres services au travers d'autres compétences.

Pierre CHOFFARDET a montré tout au long du précédent mandat ses qualités et prouvé son engagement pour préserver notre environnement. Il m'a été d'une aide précieuse dans la conduite des travaux du groupe scolaire. C'est tout naturellement, que je lui confie le poste d'adjoint que j'occupais précédemment. Il sera secondé par **Guy ACHARD DE LA VENTE**, conducteur de travaux dans le monde du VRD et aura l'aide de **Viviane PFIENER**, ingénieure paysagiste qui saura nous proposer des projets de qualité pour notre cadre de vie. Je n'oublierai pas **David GENTIEN** et sa pugnacité pour demander, imaginer et défendre des



projets. David de par son action lors du précédent mandat a permis de réaliser l'aire de jeux rue Gambetta. Les petits dampmartois le remercient. Un merci à François Taleng et à Thierry Debruijne toujours là pour aider. Je reviendrai vers ce dernier pour l'élaboration des bords de mame. De nombreuses réalisations sont à venir, une politique volontariste sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et malvoyantes doit être menée. Je connais l'engagement de Pierre sur ces divers sujets et lui fais confiance. Comme nous l'avons écrit, nous souhaitons faire de notre commune, un acteur privilégié dans nos vies. L'une de nos principales préoccupations est l'éducation, le

suivi de nos enfants. Qui de plus qualifié, de plus respecté pouvait prendre ce rôle ? **Aude ZAFOUR**, merci de nous accompagner dans cette aventure. Exceptionnelle présidente des parents d'élèves, elle a accepté de me suivre et je lui confie la politique de l'enfance et de la jeunesse. Sa tâche est compliquée, il s'agit de mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires, une politique ambitieuse sur le monde de l'enfance qui permettra aux parents de laisser leurs enfants en toute confiance. Pour cela, elle sera aidée de **Laurence HALLAIS**, **Catherine ALIBERT BRIGNONE** et **David GENTIEN** qui connaissent parfaitement le sujet. Bien sur, nous n'oublions pas les assistantes maternelles qui devront prendre part à notre dispositif. La jeunesse est aussi une préoccupation qui sera gérée de façon transverse avec la vie locale.

Cette dernière sera confiée à **Jean-Michel DUPONT LEGENDRE** qui aura la difficile tâche de reprendre l'une des nombreuses délégations de Monique Gros. Monique, chère Monique, comment ne pas la remercier pour son action et 5 mandats au service des Dampmartois, avec toujours le même entrain. Même si elle a souhaité prendre sa retraite, elle peut compter sur moi pour l'occuper. Je l'embrasse tendrement.

Jean Michel DUPONT LEGENDRE nous a prouvé son engagement lors du précédent mandat, par sa présence, sa fidélité



et un grand respect témoigné aux dampmartois en situation difficile.

A la vie locale, il sera assisté par **Cyril MERZY**, professionnel reconnu du monde du spectacle, musicien lui-même, qui a accepté de nous rejoindre pour développer les événements culturels et festifs de notre commune. Là encore, même si je suis démocrate, je ne peux que regretter l'absence de Sandrine CAZIN, spécialiste et artiste qui nous rejoignait pour développer la compétence culturelle au sein de notre commune. Mais comme promis, Sandrine restera à nos côtés pour développer cette compétence avec l'aide de Marne et Gondoire. Comme je l'ai déjà dit et écrit, les associations sont primordiales pour le bien-être de notre commune. **Jean-Michel DUPONT LEGENDRE** pourra compter sur l'aide de **Michel PIRIS**, formidable président du Club de Boxe Française sur qui je compte pour assumer pleinement ce rôle au même titre que Francis BRIAND dont je connais l'attachement à notre commune et ce, depuis toujours.

Jean Michel DUPONT LEGENDRE sera en lien direct avec Jacques et moi même pour conduire la politique de sécurité dans notre village. Ce problème de contexte national doit trouver des solu-

tions citoyennes. Nous développerons une entraide entre voisins en liaison avec la commune. Nous continuerons à développer un partenariat avec les services de l'Etat. Nous combattons des installations sauvages et le non respect des règles sur tout le territoire.

Pour mener à bien tous ces projets, tout ce programme, il faut une rigueur sans faille. Le budget et son suivi est primordial. Qui de plus qualifié que **Catherine ALIBERT BRIGNONE** peut prendre ce rôle ? Nous comptons sur Catherine et sur son indépendance pour étudier, régler, proposer et nous aider à financer l'ensemble de notre politique. Ses qualités professionnelles sont un gage de sérieux et de réussite pour notre équipe. Son rôle de maman et de représentante de parents d'élèves lui assure un ancrage profond dans la connaissance des besoins et de la réalité. Je compte sur elle et sur son expertise.

C'est aussi une rédactrice précieuse, reconnue lors du dernier conseil pour la rédaction et la relecture des articles de l'Echo. Elle aura en charge une partie de la communication, assistée de **Laurence HALLAIS**, notre boîte à idées de la communication. Laurence, sur le dernier conseil et lors de cette campagne électo-

rale a démontré son talent et son engagement auprès de la liste et de notre commune. Je lui donnerai délégation sur la communication et l'élaboration de notre information. Elle aura pour mission la refonte de notre site internet pour une communication au plus grand nombre.

Enfin, je tiens à m'adresser aux représentants élus de l'opposition pour leur dire, que nous sommes prêts à travailler dans un esprit constructif. Une porte est ouverte et il est de leur responsabilité de saisir l'occasion de coopérer.

Chers dampmartois, nous avons le souci de vous servir, premièrement parce que nous sommes dampmartois, que nous aimons notre commune, que nous avons tous fait le choix de nous présenter à vos suffrages pour remplir ces missions. Comme vous avez pu vous en rendre compte, l'équipe qui s'est présentée à vous est motivée, elle a des compétences, et l'envie de répondre présent pour votre futur, notre futur.

Nous serons à vos côtés pour construire ensemble notre avenir.»

Laurent DELPECH
Maire de Dampmart

Du côté de Marne-et-Gondoire



Le lundi 7 avril, les 45 représentants des communes membres de la communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire se sont réunis en conseil communautaire afin d'élire le Président. Ces élections étaient très attendues au sein d'une communauté élargie depuis le 1^{er} janvier à la commune de Bussy Saint Georges.

Michel CHARTIER, seul candidat, a été réélu avec 41 voix pour et 4 bulletins blancs. **Laurent DELPECH**, lors du conseil municipal du 4 avril, avait annoncé que les deux représentants de Dampmart soutiendraient la candidature de **Michel CHARTIER**, ce dernier ayant toujours défendu les intérêts des petites communes, notamment en faisant adopter des statuts favorables à ces dernières.

Plus d'informations : <http://www.marneetgondoire.fr>

Marne et Gondoire

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération



Le budget primitif 2014 a été voté par l'ancienne municipalité, sous l'égide de Sylvain GUILLEBAUD, alors adjoint aux finances. Nous le remercions d'avoir accepté de bien vouloir le commenter pour les Echos. Les choix effectués sont bien évidemment pleinement acceptés par la nouvelle équipe.

Catherine ALIBERT BRIGNONE
adjointes aux finances

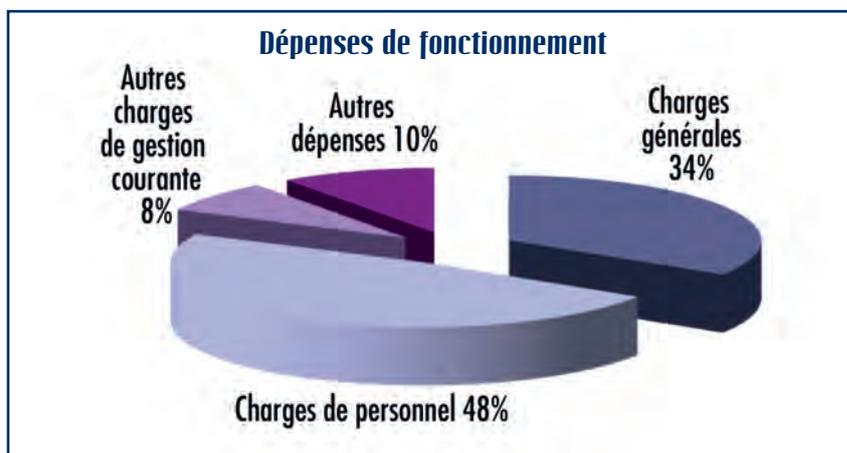
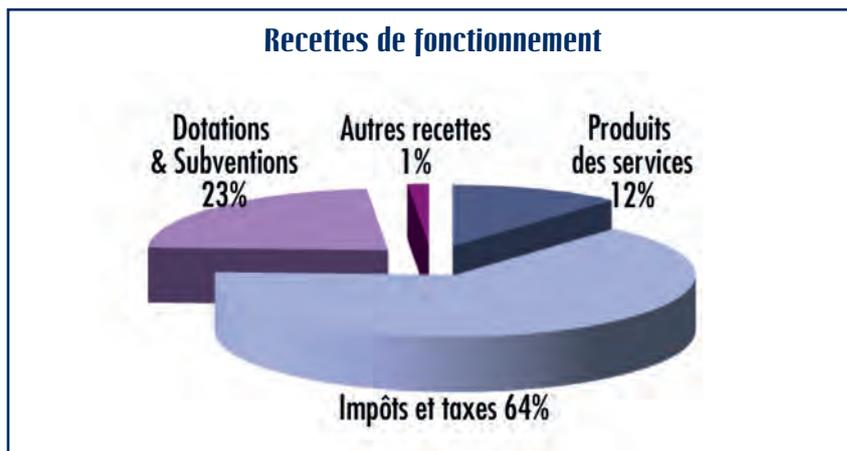
2014 : un budget de continuité

Le vote du budget a eu lieu le 6 mars dernier soit avant l'échéance des élections municipales. La mandature précédente a souhaité ainsi permettre la continuité du service public et des investissements tout en permettant à la future équipe de corriger entièrement le budget. Cette présentation du budget 2014 a aussi été l'occasion de revenir sur les années passées :

- Les dépenses de fonctionnement en 2013 représentaient 578 € par habitant soit 4% de plus qu'en 2008,
- L'épargne nette est passée de 321.509 € en 2008 à 522.395 € en 2013 tout en se mobilisant pour nos équipements et nos bâtiments,
- L'encours de la dette représente 416 € par habitant en 2013 pour une moyenne des communes de notre taille à 716 €.

Le budget 2014 continue d'intégrer la baisse des dotations de l'Etat qui se monte à 20.000 € pour Dampmart. Il est bon de rappeler, compte tenu des débats du moment, que la dotation n'est pas une subvention mais vient compenser des charges que l'Etat supportait avant et qu'il a transférées aux communes. Ce n'est donc pas du bonus pour permettre aux communes de dépenser n'importe comment mais un besoin réel.

Par ailleurs, les investissements ont été prévus pour permettre de boucler le projet d'école élémentaire et la mise aux normes d'une école Maternelle du bâtiment Blanchet. Enfin, toujours sur le domaine scolaire, la réforme des rythmes scolaires, dans sa forme initiale, a été provisionnée à hauteur de 19.000 € pour la période septembre – décembre 2014. Espérons que les nouvelles discussions permettent de réduire cette charge



financière supportée par les communes et donc ses habitants.

La fiscalité nous intéresse tous en tant que contributeurs, aussi, la commune a décidé de limiter, malgré les restrictions mentionnées et l'augmentation naturelle des dépenses (souvent supérieure à l'inflation) les taux d'imposition qui évoluent de 15.55% à 15.6% pour la taxe d'habitation, de 25.15% à 25.2% pour la taxe foncière et reste inchangés pour le foncier non bâti. La municipalité maintient ses efforts d'investissement pour permettre sur une courte période une réduction de ses dépenses récurrentes comme

cela a été fait sur le chauffage et notre facture de gaz.

Le conseil municipal du 6 mars a aussi été l'occasion de remercier l'ensemble des services qui contribuent, par leur important travail, à la préparation du budget basé sur des projets pour la commune et ses habitants et non sur une reconduction automatique de dépenses. C'est davantage de temps passé mais c'est la garantie de finances maîtrisées et au service des Dampmartois.

Sylvain GUILLEBAUD

Le grand déménagement !

Les élèves et les enseignants de l'école élémentaire ont pris possession de leur nouvelle école dans l'enthousiasme général le lundi 2 juin.

L'équipe municipale tient à remercier les enseignants pour leur compréhension et leur collaboration.

A la question : pourquoi un déménagement à un mois des vacances d'été ?

Réponse : pour s'assurer du bon fonctionnement de l'intégralité de l'équipement, pouvoir corriger rapidement tout dysfonctionnement et régler les derniers détails durant les congés d'été.

La mise en service de l'école se fait alors que les effectifs à l'école élémentaire annoncés à la rentrée 2014 sont en très nette augmentation et que l'ouverture d'une neuvième classe a été demandée. En effet, alors que les élèves de l'école élémentaire sont actuellement

au nombre de 213, les nouvelles inscriptions portent l'effectif à 228 avant livraison des logements rue Denfert Rochereau. L'ouverture d'une classe se justifierait d'autant plus que logements rue Juliette VADEL seront occupés au cours de l'année 2015.

La commission travaux



Notre adjointe à l'enfance Aude Zafour était prête dès le dimanche matin à accueillir les enfants dans leur classe.



Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires découle d'un décret du 24 janvier 2013 qui fixe de nouvelles règles d'organisation du temps scolaire à l'école primaire.



Le décret était applicable par les communes au choix, soit à la rentrée 2013, soit au plus tard à la rentrée 2014. Dampmart a opté pour une application à la rentrée 2014 dans le but de préparer au mieux les conditions d'application de la réforme.

L'objectif de la réforme est de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée de classe et d'enseigner les savoirs fondamentaux aux heures où les élèves sont le plus concentrés. Aucune heure de temps scolaire n'est enlevée ou ajoutée aux élèves : ils passent toujours 24 heures par semaine en cours mais organisées sur 4 jours et demi, au lieu de 4 jours depuis 2008.

Le décret précise ainsi 24h d'enseignement par

semaine sur 9 demi-journées dont le mercredi matin, 5h 30 pour la durée maximale de la journée de classe, 3h30 pour la durée maximale de la demi-journée de classe, 1h30 pour la durée minimum de la pause déjeuner. Les enfants auront 180 jours de classe sur l'année contre 144 aujourd'hui.

Les prérogatives de la commune sont donc d'organiser le planning des Temps d'Activité Périscolaire (TAP), d'en assurer la prise en charge ainsi que le financement moyennant une aide provisoire de l'Etat, de 50 € par enfant et par an pour une commune comme Dampmart et une aide de la CAF de 54 € par enfant.

Dans le contexte de Dampmart aujourd'hui, et sans aucune opposition de principe, nous avons demandé une dérogation d'une année du fait d'une organisation difficile en période de création d'une école élémentaire et de réfection d'une école maternelle. L'organisation des nouveaux temps périscolaires demande en effet du personnel, des locaux et le financement des charges supplémentaires. Les investissements actuellement en cours sur la commune limitent les marges de manœuvre. Les revenus de Dampmart sont en effet limités, notamment en comparaison de communes de même taille. Les années 2014-2015 vont de plus être marquées par les déménagements des deux écoles, décalés afin d'organiser les travaux.

Pour toutes ces raisons, il nous aurait semblé légitime que l'État nous accorde un délai pour pouvoir appliquer la réforme dans de bonnes conditions.

La demande de dérogation de Dampmart n'ayant pas reçu de réponse, nous avons donc étudié l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

La concertation avec le corps enseignant, les parents d'élèves ainsi que le retour d'expérience de communes ayant déjà mis en place cette réforme en 2013, nous ont conduits à définir une organisation différente pour l'école maternelle et l'école élémentaire.

Le temps scolaire sera ainsi redéfini à la rentrée 2014 dans l'intérêt des enfants et du corps enseignant et dans le respect des contraintes des parents.

Nos priorités ont été les suivantes :

Pour l'école maternelle, la régularité dans l'organisation des journées des enfants.

Pour l'école élémentaire, un TAP d'une heure et demie, laissant la possibilité de se déplacer, d'organiser des ateliers de qualité et de recruter du personnel.

Les enfants formeront différents groupes qui « tourneront » afin de bénéficier de différentes activités. Chaque enfant aura fait à la fin de l'année scolaire les mêmes activités, mais à des moments différents. L'inscription sera donc demandée pour une année scolaire complète.

L'organisation choisie pour 2014 vous est détaillée ci-dessous :

Nous avons travaillé sur le contenu de ces ateliers dans le but d'assurer aux enfants les activités les plus enrichissantes possibles. Nous avons privilégié des intervenants de qualité et de proxi-

mité, ayant un savoir faire reconnu et l'habitude de l'enseigner. Les choix effectués la première année feront l'objet d'une évaluation et seront susceptibles d'aménagement avec comme principal objectif l'intérêt des enfants.

Nous tenons à remercier particulièrement Gildas LE RUDULIER, directeur d'une école élémentaire à Torcy ainsi que les élus de Collégien pour la qualité de leur accueil lors de notre visite. Leur retour d'expérience sur l'application de la réforme nous a guidés dans le choix de l'organisation. Nous remercions de même tous les dampmartois, enseignants ou travaillant dans le domaine de l'enfance, qui nous ont éclairés de leurs conseils avisés.

Aude ZAFOUR,
adjointe aux affaires scolaires
Catherine ALIBERT BRIGNONE,
adjointe aux finances

Temps d'Activité Périscolaire (TAP)

MATERNELLE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

↪ Temps scolaire de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 15h 45
↪ Temps d'Activité Périscolaire de 15 h 45 à 16h 30.

Le mercredi :

↪ Temps scolaire de 8h30 à 11h30

ELEMENTAIRE

La répartition des enfants par niveau sera à affiner en fonction des inscriptions, les compositions des groupes peuvent donc être amenées à changer

Premier groupe : CP / CE1 / CE2

Les lundis, jeudis :

↪ Temps scolaire de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 16h30

Le mercredi :

↪ Temps scolaire de 8h30 à 11h30

Les mardis, vendredis

↪ Temps scolaire de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 15 h
↪ Temps d'Activité Périscolaire de 15h à 16h30

Deuxième cycle : CM1 / CM2

Les lundis, jeudis :

↪ Temps scolaire de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 15 h
↪ Temps d'Activité Périscolaire de 15h à 16h30

Le mercredi :

↪ Temps scolaire de 8h30 à 11h30

Les mardis, vendredis :

↪ Temps scolaire de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 16h30



Réunion de présentation des nouveaux Temps d'Activité Périscolaires

Le samedi 24 mai, les parents d'élèves de l'école élémentaire ont été conviés à une réunion de présentation des conditions d'application de la réforme des rythmes scolaires. Une réunion avec les enseignants et l'inspectrice d'académie avait précédé, le 9 mai.

Le maire et les membres de la commission scolaire ont exposé aux parents l'organisation choisie à la rentrée ainsi que les ateliers proposés aux enfants, selon leur âge.

La découverte a été privilégiée pour les élèves fréquentant l'école élémentaire. Il sera ainsi proposé au plus grands de pratiquer le théâtre (rédaction de texte et mise en scène), aux plus petits de participer à un atelier mêlant percussions et théâtre permettent de découvrir le rôle des différents instruments à percussion de par le monde.

Tous les enfants pourront découvrir le break danse et la boxe française, s'intégrer dans une chorale, et pratiquer des sports collectifs.

Les intervenants sont tous des professionnels, enseignants déjà leur art ou leur sport auprès des enfants.

La gratuité des TAP a été décidée à la maternelle alors que les parents d'élèves de l'école élémentaire se verront demander une participation de 50 € par an et par enfant représentant le coût de la rémunération des intervenants, déduction faite de l'aide de l'Etat et de la CNAF.

Les ateliers proposés à l'école maternelle seront assurés par l'équipe communale qui finalise son projet pédagogique.

La commission scolaire



Base de loisirs de JABLINES

Une formidable opportunité pour les jeunes dampmartois de 6 à 15 ans

A un quart d'heure de Dampmart, la base de loisirs de Jablines offre de nombreuses activités à des tarifs préférentiels aux jeunes dampmartois de 6 à 15 ans dans un cadre exceptionnel de 500 hectares, dédié à la nature et aux loisirs.

PERIODE HORS VACANCES SCOLAIRES

De 10 à 15 ans, avec le CLUB AVENTURE

- Tous les mercredis de 13h30 à 18 h à un tarif de 80 € par trimestre.
- Les enfants peuvent pratiquer télési, kayak, canoë, VTC, tennis, tir à l'arc, course d'orientation, tennis de table et s'initier à l'ornithologie

De 6 à 12 ans

- Tous les mercredis de 12 h à 19 h un nouveau centre de loisirs accueille les enfants, repas et goûters inclus au prix de 14 € la demi journée



PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES

De 8 à 15 ans, des stages hebdomadaires

- Permettent l'accès à deux activités par jour au tarif de 180€/semaine
- Stage MULTISPORTS en Juillet de 8h30 à 18h.
- Stage NAUTIQUE les 2 dernières semaines d'août de 9h à 18h

De 6 à 12 ans

- Le nouveau centre de loisirs accueille désormais les enfants de 7h à 19h au tarif journalier de 25 €

Renseignement au 01 60 26 04 31 - www.baseloisirs-jabline-annet.fr

L'école maternelle rue Émile Blanchet

Le groupe scolaire étant terminé, les enfants de l'école élémentaire y feront leur rentrée, il faut maintenant engager la transformation de l'actuelle école élémentaire en école maternelle.

C'est ainsi que ces travaux prendront tout leur sens en réunissant, dans la même rue, les deux écoles autour de la nouvelle cantine.

Les études ont commencé il y a déjà un an, mais rien n'avait été engagé avant les élections. Les aller-retour avec l'architecte responsable du projet, les enseignants et les élus ont permis d'élaborer un projet simple, adapté aux besoins de la commune (présents et futurs).

Outre l'obligatoire mise aux normes d'accessibilité de l'école, la création d'une bibliothèque, l'adaptation des sanitaires aux « petits »

et la création d'une lingerie, le projet intègre quelques éléments forts.

Le plus important est la création d'une circulation couverte permettant de relier tous les bâtiments de l'école. Cette circulation sur le côté de la salle de motricité est complétée par un préau. Le dortoir a une capacité de 40 lits.

La capacité de cette future école maternelle est de 5 classes (4 classes ouvertes l'année prochaine). Le périscolaire accueillera les enfants sur les deux salles du rez-de-chaussée du bâtiment sud.

Le projet peut évoluer vers 7 classes dans un second temps (5 ans, 10 ans ou plus). Le scolaire prend alors la place du périscolaire qui emménagera dans des locaux aménagés sous la salle de motricité.

*Pierre CHOFFARDET,
adjoint aux travaux*



Le Plan local d'urbanisme de Dampmart (PLU)

Le conseil municipal de Dampmart a adopté le plan local d'urbanisme (PLU) communal le mercredi 5 février 2014. Ce document stratégique pour la Commune, en parfaite compatibilité avec le schéma de cohérence du territoire (SCOT) de Marne Brosse et Gondoire est applicable immédiatement.

Le dossier du PLU est composé de 11 pièces principales (cf. liste ci-après) que tous les dampmartois peuvent consulter soit : • à la Mairie de Dampmart, • à la Sous-Préfecture de Torcy, • sur le site internet communal www.dampmart.fr, rubrique Urbanisme-Travaux.

Composition du dossier PLU :

- N° 1 : Délibération et mémoire en réponse suite enquête publique.
- N° 4 : Orientations d'aménagement et de programmation.
- N° 5 : Règlement.
- N° 6 : Documents graphiques :
 - N°6a : plan de zonage de l'ensemble de la Commune au 1/3000e
 - N°6b : plan de zonage du bourg au 1/2000e
 - N°6c : plan de repérage des éléments protégés au titre de l'article L 123-1-5-6° et 7° du CU
- N° 7 : Annexes sanitaires – notice, plans des réseaux et zonage d'assainissement :
 - Notice des annexes sanitaires
 - Plan du réseau d'eau potable
 - Plan du réseau d'assainissement
 - Zonage d'assainissement et notice
- N° 8 : Servitudes d'utilité publique
 - Liste et fiches explicatives des servitudes d'utilité publique :
 - Plan des servitudes d'utilité publique
- N° 9 : Informations diverses :
 - Risque de retrait-gonflement des sols argileux : fiche d'information
 - Périmètre C de la zone spéciale de recherche et d'exploitation de carrières et périmètre de la concession d'hydrocarbures
 - Captages d'eau destinée à la consommation humaine
- N° 10 : Classement sonore des infrastructures de transport terrestre
- N° 11 : Plan de prévention des risques d'inondation de la Vallée de la Marne



Les Dampmartois qui souhaiteraient obtenir de plus amples renseignements sont invités à prendre contact avec le service urbanisme en mairie de Dampmart **tél. 01 64 30 59 74**.

La municipalité

Point info



Nouveau sur la ligne 4

Depuis le 6 janvier 2014 la ligne 4 se renforce avec 2 courses supplémentaires en semaine.
Au départ de Poincaré SNCF : 20h32 et 21h02

Stationnement rue Poincaré à Thorigny

Les dampmartois qui empruntent leurs véhicules automobiles pour se rendre en gare de Lagny Thorigny Pomponne sont informés que conformément au plan de stationnement et de circulation adopté par la Commune de Thorigny, le stationnement Rue Poincaré, située en zone bleue est autorisé sous condition d'apposer derrière le pare-brise un disque de stationnement pour la matinée, l'après-midi étant sans limitation de durée.

Logements aidés

Les 18 logements aidés situés 28 et 32 Rue, du Chemin de fer sont occupés depuis mi-mars 2014.

FSM (Foyer de Seine et Marne), Marne et Gondoire et la région Ile de France ont laissé à Dampmart leurs droits à ces logements.

Ainsi, 8 familles inscrites comme demandeuses de logements sur Dampmart ont été logées sur ces deux sites.

Les travaux rue Denfert Rochereau avancent selon les prévisions. On peut espérer que les 8 appartements soient livrés dans le courant du dernier trimestre 2014.

Françoise DARRAS
Adjointe à la politique sociale



Point infos-sociales

Assurance invalidité

Depuis 2010, la loi Lagarde permet à tout souscripteur d'un prêt immobilier de choisir librement l'assurance décès-invalidité obligatoire.

La loi Hamon vient de prendre des mesures pour renforcer ce choix. En effet, depuis le 26 janvier 2014, dès le premier rendez-vous pour un prêt immobilier, la banque doit remettre à

son client une fiche résumant les principales garanties du contrat d'assurance invalidité-décès obligatoire.

Dans les 12 mois qui suivent la date de signature du contrat de prêt, les emprunteurs pourront substituer leur assurance crédit par une autre, présentant les mêmes garanties mais moins onéreuse !

Facture et non fracture énergétique

Dans la loi Grenelle 2 de juillet 2010, est définie comme « étant dans la précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Ce phénomène préoccupant s'accompagne de graves conséquences pour les personnes (détérioration de la qualité de vie, risques pour la santé, repli social, mise en danger du fait d'installation de chauffage en mauvais état, gaspillage d'énergie, etc.). Si vous vous retrouvez dans cette difficulté, des aides sont possibles. Vous pouvez contacter votre fournisseur d'énergie afin de convenir ensemble d'un échelonne-

ment pour régler en plusieurs fois ou demander un rallongement du délai de paiement de la dette. Enfin, en fonction de votre situation, une révision de la facture peut être envisagée pour bénéficier d'un tarif privilégié :

TPN : Tarif de première nécessité pour l'accès à l'électricité, uniquement dans le cas d'un contrat avec EDF. Plus d'infos : **0 800 333 123 (numéro vert)**.

TSS : Tarif spécial de solidarité pour l'accès au gaz quelque soit le fournisseur. Plus d'infos : **0800 333 124 (numéro vert)**.

De plus, sous certaines conditions, le FSL (Fonds de solidarité logement), placé sous la responsabilité du Conseil général peut vous aider ponctuellement au paiement de vos factures d'eau et d'énergie.

CINE-SENIORS

Depuis 2011, la ville de Dampmart et le cinéma « le cinq » Rue Delambre à Lagny sur Marne s'engagent dans un partenariat destinés à faciliter l'accès au cinéma des plus de 60 ans, lors de séance mensuelle fixée le jeudi hors des périodes scolaires.

Le prix des places est de 4 €, le CCAS

de Dampmart prendra à sa charge 2 € par place vendue lors de ses séances soit une participation pour le spectateur de 2 €.

Pour bénéficier de cet avantage tarifaire, les personnes concernées devront fournir à la caisse un justificatif de domicile et leur carte nationale d'identité.



Navette hebdomadaire

SERVICE SUPPLEMENTAIRE ACCES AU MARCHÉ DE LAGNY SUR MARNE

Le dernier vendredi de chaque mois, il a été décidé de mettre en place un autocar de 15 places maximum à destination du Marché de Lagny sur Marne. Une participation de 2 euros aller/retour est demandée. La vente des tickets se fait à l'accueil de la Mairie. Le forfait améthyste 4-5 donne la gratuité aux porteurs de celles-ci.

Circuits



ALLER

9h30	Les Lions
9h32	Eglise
9h35	Hazard (bâtiment)
9h37	Lambuis
9h39	Juliette Vadel
9h42	Daniel Leduc
9h50	Intermarché
9h55	Franprix
10h00	Marché de Lagny sur Marne



RETOUR

11h00	Marché de Lagny sur Marne
11h10	Intermarché
11h15	Franprix
11h25	Les Lions
11h30	Eglise
11h33	Hazard (bâtiment)
11h35	Lambuis
11h37	Juliette Vadel
11h40	Daniel Leduc
11h45	Place des Ormes

Les autres vendredis, le circuit habituel est inchangé.

UNA'DOM élargit ses services



UNA'DOM
aide et soins infirmiers
aux domiciles

UNA'DOM (Aides et services aux domiciles) élargit ses services ouverts **7 jours sur 7 et 24h sur 24**. Autorisé par le Conseil général, le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) intervient pour tous les actes essentiels et les activités domestiques et sociales.

Autorisé et financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), le SSIAD (Service de Soins Infirmiers aux Domiciles) assure la prise en charge de 150 lits et 10 lits Alzheimer et intervient sur prescription médicale. Pour répondre encore mieux aux besoins des personnes dépendantes, le 17 janvier, sous l'égide de

Guillaume Quercy, président et Sylvie Houdant, directrice générale, UNA'DOM a signé des conventions avec quatre nouveaux partenaires :

- «Les donneurs de voix», association qui prête gratuitement aux aveugles et malvoyants des livres enregistrés sur supports numériques (120 bibliothèques sonores en France).

- «Horizon cancer», association qui partage les locaux d'UNA'DOM pour assurer une permanence mensuelle d'écoute, d'aide et de soutien pour les malades et leurs familles.

- «Afsep», association française des scléroses en plaques, répond plus efficace-

ment à une demande d'accompagnement, d'aide à domicile et d'amélioration de la vie quotidienne.

- « Santé service », déjà partenaire d'UNA Ile-de-France, coopère avec le SAAD et le SSIAD dès la sortie de l'hôpital d'un patient pour la mise en place d'un dispositif de prise en charge le plus adapté à sa situation.

UNA'DOM développe également une nouvelle prestation de transport afin de répondre aux besoins exprimés par les usagers des différents services.

Pour les conditions de l'offre, contactez UNA'DOM par tél. au 01 60 07 73 24 ou par internet contact@una-dom.fr.

Défilé du carnaval



Cette année encore le soleil était au rendez-vous pour accompagner le traditionnel défilé du carnaval, nous remercions tout particulièrement les associations du Multiclub, la Zumba, Dampmart Avenir, les Parents d'Elèves, le Centre de loisirs, tous les bénévoles venus nous aider. Nous n'oublions pas les enfants venus nombreux déguisés ainsi que leurs parents.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !!

La commission Vie Locale

Encore une belle journée en ce samedi 8 mars 2014 et un franc succès pour le Carnaval !

Voici deux ans maintenant que l'association des Parents d'Elèves participe à l'organisation et à l'encadrement du défilé du carnaval et une fois de plus le soleil était au rendez-vous! Quel plaisir de voir tous les enfants déguisés sur le thème de la bande dessinée : Tintin, princesses, Lucky Luke, Batman, Bob l'éponge et même les Mignons étaient présents et prêts à défiler pendant plus d'une heure sur le parcours sécurisé.

Merci aux riverains qui nous ont salués et aux automobilistes pour leur patience aux intersections.

A mi-chemin, sur le parking de l'école élémentaire, les chars du centre de loisirs et de l'Association Dampmart Avenir font un arrêt pour assister au fantastique spectacle de Zumba et de danse orientale du Multiclub. L'ambiance est là, les enfants suivent attentivement les mouvements et leurs applaudissements félicitent les danseuses.

Les chars repartent en direction du gymnase point d'arrivée pour l'embrasement du Bonhomme Carnaval : un Gorille géant réalisé par le centre de loisirs.

Pendant ce temps l'association des Parents d'Elèves accueille parents et enfants autour du buffet de bonbons et de boissons, partageant les gâteaux préparés et apportés par les parents.

Quelle joie de pouvoir être présents pour partager un joli moment de convivialité... Vivement l'année prochaine.

L'association des Parents d'Elèves

Noël 2013 pour les Dampmartois de 70 ans et plus

L'accueil souriant et sympathique de nos Anciens est un moment très apprécié par les élus qui ont fait la distribution des 107 colis simple (pour 1 personne) et 59 colis double (pour 2 personnes) et pour les 62 Seniors qui préféraient se rendre au repas de Noël, celui-ci s'est déroulé le 13 décembre au gymnase, dans la bonne humeur générale, rythmé par l'accordéon et les chansons du groupe.

Merci à tous les participants.

Galette et loto du 26 janvier 2014

Record de participation battu : 96 dampmartois de plus de 65 ans se sont déplacés jusqu'au gymnase pour le loto annuel organisé par la mairie. Pratiquement tous les participants sont repartis avec un lot et, comme tous les ans, les excellentes galettes de notre pâtissier Jean-François NOEL ont été très appréciées de toute l'assemblée. Un grand merci à Didier Loiseau qui, durant 6 années de présence au sein du conseil municipal a su « booster » les animations dampmartoises.

A bientôt Didier, dans l'attente de te retrouver dans le clan des bénévoles.

Jean-Michel Dupont-Legendre pour la commission vie locale

La base de loisirs Jablines-Annet : un petit coin de paradis



Étendue sur 470 hectares de lacs et de verdure, le grand lac de 82 hectares présente une vue panoramique idyllique. L'accueil reste très convivial et détendu. Il faut dire que les espaces et les activités ne manquent pas. Chacun y trouve son compte, les adolescents pratiquent les activités nautiques, le kayak, le canoë, le pédalo... Depuis 2013, le stand up Paddle d'origine tahitienne fait fureur. Comprenez une planche très stable sur laquelle on pagaie en position debout. De nombreuses aires de jeux d'accès libre et gratuits sont convoités (beach volley, aires de jeux pour enfants, terrain de boules, terrains de football et multisports et aires de pique-nique,...). Des activités d'accès payant font le bonheur des familles comme le minigolf et le parc ludique.

Très fun le télésiégi nautique

Tracté par un câble sur un parcours de 800 mètres, les sensations sont fortes au télésiégi nautique. Du débutant jusqu'au

skieur confirmé, chacun y trouve son compte. Le parcours de Jablines-Annet est particulièrement apprécié des franciliens par la variété des modules de saut présents. C'est du sensationnel même pour les spectateurs.

La base de loisirs de Jablines-Annet dispose d'un grand nombre d'installations sportives, de loisirs et de détente pour les franciliens. Pour plus de renseignement <http://www.baseloisirs-jablines-annet.fr/>



Comment se procurer la carte GIIA ?

Les habitants des 12 communes constituant le Groupement Intercommunal Jablines-Annet (GIIA) bénéficient d'un laissez passer annuel à la Base de Loisirs au tarif symbolique de 4€. Pour bénéficier de cet avantage, il suffit de se procurer la carte GIIA auprès de votre mairie. Pour les enfants de moins de 3 ans, l'entrée de la Base de Loisirs est gratuite. Les communes du GIIA sont Annet-Sur-Marne, Carnetin, Charmentray, Dampmart, Fresnes-Sur-Marne, Jablines, Lesches, Chalifert, Précy-sur-Marne, Thorigny-Sur-Marne, Trilbardou et Vignely.

Pour votre première carte : vous munir d'un justificatif de domicile, d'une photographie et se rendre à la mairie de votre domicile. Les agents de la mairie vous donneront une carte GIIA (laisser-passer) tamponnée du cachet de la mairie. Lors de votre première visite à la Base de Loisirs vous présenterez votre carte et vous vous acquitterez d'un timbre de 4€ qui sera à coller sur votre carte. La carte est valable plusieurs années, pour la renouveler, il suffit de présenter chaque année votre carte à la Mairie avec un justificatif de domicile. Les agents de la Mairie y déposeront le cachet de la commune pour l'année en cours. Lors de votre première visite à la Base de Loisirs vous présenterez votre carte GIIA et vous acquittez d'un timbre de 4€ qui sera à coller sur votre carte.



Pour plus de renseignement <http://www.baseloisirs-jablines-annet.fr/>

Calendrier des animations sur la Base de Loisirs - Saison 2014

- Samedi 13 et dimanche 14 septembre : **SPARTAN RACE** la danse Bretonne (gratuit), festnoz
- (Parcours d'endurance avec obstacles) 6000 participants attendus
- Dimanche 05 octobre : **Brocante d'automne**
- Samedi 04 et dimanche 05 octobre : **Euro tour du disc golf**
- Samedi 27 septembre : **Jablines-Annet-sur-Mer :**
- Dimanche 19 octobre : **Cyclo-Cross National**
- Promenade en voilier (gratuit), Initiation au cerf-volant et à

La Boxe Française Dampmaroise marque encore des « poings »



Le Championnat de Seine et Marne de Boxe Française qui s'est déroulé cette année à Meaux le 26 janvier, a réuni pas loin de 100 boxeurs et boxeuses qui avaient tous à cœur de remporter le titre. Les licenciés Dampmarois, toujours très attendus, ont une fois de plus fait honneur au club.

Sur les 10 tireurs du club engagés dans ce Championnat, 6 remportent le titre de Champion et 4 celui de vice-Champion. Ainsi, Ivanna, Elyes, Britney et Jeremy sont vice-Champion, Chloé Jessy et Jonathan remportent leur 1er titre. Erwan le gagne pour la 2eme fois, tandis que Léana et Loris le remportent pour la 4ème. Il est à noter la belle prestation de Chloé, la technique et maîtrise d'Erwan, la combativité de Jérémy, la maîtrise et gestion de Loris et l'excellente prestation de Léana et d'Ivanna qui pour l'occasion se rencontraient en finale. Nos jeunes champions ont une fois de plus démontré, qu'avec de l'assiduité, du travail et de la motivation, aucun challenge n'est impossible.

RESULTATS

Elyes : Vice-champion de Seine et Marne Pré-Poussin
Jeremy : Vice-champion de Seine et Marne benjamin
Britney : vice-championne de Seine et Marne Minimes
Ivanna : Vice-championne de Seine et Marne Minimes
Chloé : Championne de Seine et Marne Poussines
Jessy : Championne de Seine et Marne Cadettes
Jonathan : Champion de Seine et Marne Cadet
Loris : Champion de Seine et Marne Minimes
Erwan : Champion de Seine et Marne Poussin
Léanna : Championne de Seine et Marne Minimes
Léanna et Loris vice-champion d'Ile de France,
Jonathan médaille de bronze

Ce dimanche 13 avril au gymnase Biancotto de Paris, Léana et Loris remportent la médaille d'argent au Championnat d'IDF de Savate Boxe Française "minimes" au terme d'une longue et éprouvante journée. Une fois de plus nos deux sociétaires ont fait démonstration de toute leur technique et pugnacité et ont livré de formidables assauts très applaudis par un public conquis. Ils nous ont une nouvelle fois prouvé qu'ils étaient de grands champions, de par leurs résultats, mais aussi leur comportement sur et en dehors du ring. Bravo et merci à eux, ainsi qu'à Ivanna qui leur a prodigué de précieux conseils tout au long de leurs rencontres. Jonathan, quand à lui, obtient la médaille de bronze dès sa 1er participation.

Des champions passent à Dampmart ; ainsi, après le champion du Monde des lourds-léger de Boxe Anglaise, mardi 22 avril, de grands champions de boxe pieds poing sont venus croiser les gants à Dampmart. On notera, entre autres, la présence de Thibaut Letessier (Champion d'Ile de France), d'Etienne Pujol (Champion de France), Jeremy Charrier (Champion d'Europe kick boxing), Djouada Bel-Kacem (Médaille d'or au World Games 2013), Flavien Albe (Champion de France Boxe Française, Champion d'Europe full contact et Vice-Champion du Monde de kick boxing) et de Tony Pauchet (Champion du Monde de Boxe Française).



Enfin, nous vous informons que le dimanche 15 juin à 13h30, un tournoi enfants aura lieu au gymnase de Dampmart, alors venez nombreux encourager nos Champions et graines de Champions et découvrir par la même occasion un sport qui véhicule de multiples valeurs et permet de s'entretenir et de se défouler de manière ludique.

Michel Piris

Concours jeunes à la Compagnie d'arc de Dampmart.



C'est le dimanche 9 février dernier que la Compagnie d'arc de Dampmart organisait son traditionnel concours jeunes au gymnase Roby rue Michel Place.

Cette année était la 25ème édition de ce concours ouvert aux jeunes archers des catégories poussin à junior.

Il y a eu 88 participants qui se sont répartis sur les 3 « départs » prévus à 9h, 12h et 15h.

Les jeunes étaient issus de 14 Clubs ou Compagnies habitués de cette épreuve : Dampmart, Couilly Pont aux Dames, Saint Mard, Quincy Voisins, Bussy Saint Georges, Vert Saint Denis- Cesson, Esbly, Saint Thibault des Vignes, Torcy, Lagny, Champigny sur Marne, Saint Germain sur Morin, Savigny le Temple et Roissy en Brie.

A l'issue des épreuves et en attendant les résultats de la journée un tir de la meilleure flèche a été organisé pour tous les participants encore présents.

Les récompenses ont ensuite été distribuées aux trois premiers de chaque catégorie dans deux classements différents un pour les moins d'un an de licence et un pour les plus d'un an.

Cette journée bien remplie s'est terminée par le pot de l'amitié.

Vous trouverez des photos de cette journée et les résultats de cette compétition sur le site web de la Compagnie d'arc de Dampmart à l'adresse suivante :

www.damarc77.fr

Le Petit Dampmartois



Spectacle de fin d'année

Cette année, pour la première fois, notre spectacle de fin d'année s'est déroulé en début d'année 2014. En ce dimanche 12 janvier 2014, « le Petit Dampmartois » a proposé son spectacle aux parents et grands parents des enfants qui participent aux activités de l'association. Pour la deuxième fois, nous nous sommes installés dans le gymnase de l'école primaire Emile Blanchet. A cette occasion, nous remercions la directrice de l'école madame Decorne qui a bien voulu nous laisser accès à une de ses salles de classe. Celle-ci nous a permis d'avoir des coulisses où entreposer nos décors et changer les costumes de nos artistes en herbe.

Les rideaux s'ouvrent sur le 1er tableau réalisé par les petits. Les spectateurs découvrent un monde tout en blanc où le « Prince des neiges » un gentil bonhomme de neige est tout triste car plus personne ne le voit. C'est sans compter sur nos « petits anges » qui vont lui redonner vie en lui apportant à tour de rôle : la pipe, le chapeau, un nez, une écharpe, des yeux, des cadeaux, sourire...

Le 2^{ème} tableau nous promène à travers les quatre saisons. Au fil de l'année, nous découvrons le « Printemps », « l'Été », « l'Automne » et « l'Hiver » avec leurs spécificités.

Tout le public a chaleureusement applaudi nos petits acteurs en herbe.

Pour les récompenser, le Père Noël est venu de loin pour nous rendre visite apportant avec lui sa hotte emplie de cadeaux pour les enfants. A cette occasion nous remercions chaleureusement

notre Père Noël du moment qui a su remplacer avec panache notre Père Noël attiré (qui, pour des raisons personnelles ne pouvait être avec nous cette année). Ce fut un moment de complicité et d'échange attendrissant. Le verre de l'amitié a été servi autour d'un buffet garni. Nous remercions tous les parents, les familles, les élus de leur présence et sommes infiniment émus de toute votre gentillesse et de l'accueil qui vous avez réservé à ce spectacle.

Un petit tour au square

Depuis quelques semaines maintenant, nous pouvons emmener les petits que nous avons en charge, au nouveau square installé à côté du terrain de basket, rue Gambetta.



Ce nouveau lieu remporte un franc succès auprès des enfants, mais aussi de leurs parents, grands-parents, que nous croisons, et devient un lieu d'échanges entre Dampmartois.

Nous voulons donc remercier chaleureusement toutes les personnes de l'ancien mandat, qui se sont investies dans ce projet et le concrétiser.

Toute l'équipe du "Petit Dampmartois"



HAMECON DE DAMPMART ET ENVIRONS

100 ANS

Et pour cet évènement, après le concours de pêche sur les berges de Dampmart, Nous nous sommes rendus sur « le pré » de Thorigny pour le pot de l'amitié.

Le discours de Nicole Gaboyard (le président Daniel Deramaix étant retenu pour des raisons

Professionnelles à l'étranger) nous relata les grands moments de cette association.

La distribution de coupes, médailles et trophées, le repas fin concocté par un bon traiteur et

La bonne ambiance eurent raison de cette belle journée de septembre

Remerciements sincères et vœux de longue vie à cette association qui rempoissonne régulièrement notre rivière et qui sait, par ses différents concours annuels-adultes Et enfants-animer les bords de Marne.

Calendrier des rencontres de pêche 2014

Samedi 6 septembre

**ENFANTS à Dampmart -
Matériel offert par l'association**

Dimanche 7 septembre

ADULTES à Dampmart

Dimanche 5 octobre

**MARATHON à Lagny/Thorigny et
Pomponne**

Les Z'Improbables, théâtre d'improvisation et théâtre



Riches d'improvisations et de projets, les Z'Improbables ont, pour cette saison bien entamée, un calendrier noirci de dates de représentations.

Du côté de l'improvisation... les expériences se font grandes dans la multitude des rencontres, puisque c'est plus de 20 représentations programmées cette année. De matchs d'impro avec des équipes venues tout droit de Belgique à Spec'improtable, spectacle interactif où la parole et le rire sont donnés au public, les Z'Improbables et leurs invités créent chaque fois un nouveau spectacle sans texte préalablement écrit. Avec pour seule consigne un thème et parfois une contrainte sous forme de catégorie (genre cinématographique, handicap etc.), les comé-

diens foulent les planches pour proposer au public une succession d'histoires, souvent drôles, parfois farfelues mais toujours uniques. Une performance sur l'instant orchestrée par un maître de cérémonie et servie par l'imaginaire, la réactivité et l'écoute des joueurs, qualités travaillées lors des entraînements hebdomadaires. Depuis 5 ans, l'association se produit dans des lieux d'accueil variés, lors de festivals de théâtre, autour d'un comptoir pour leur rendez-vous mensuel à l'Est Rade Bar de Meaux, à la MJC de Noisiel ou encore dans le tout nouveau théâtre de poche en bord d'Île de Thorigny sur Marne. Les Z'Improbables aiment vous y trouver, vous y retrouver, vous y choucher...



Rencontres franco-belge d'improvisation... Deux événements cette année sur la commune! Après la rencontre du mois de décembre avec les Komikazes, ce sont les Impr'os, de Belgique également, qui viendront participer à un **match d'improvisation le samedi 3 mai à 20h45 au gymnase de Dampmart**. N'hésitez pas et venez participer à un spectacle familial où vous voterez pour l'équipe qui vous aura le plus convaincu dans ses improvisations.

Du côté du théâtre... "Auto-psy de petits crimes innocents", seule en scène grinçant, continue son chemin dans les communes d'Île de France et s'exporte dans d'autres régions lors de festivals ou à l'invitation de troupes amis.

Les Z'Improbables recrutent... Pour tous ceux qui souhaiteraient s'essayer, l'association accueille des passionnés, motivés, les lundis soirs pour rejoindre l'aventure de l'improvisation. Débutants ou confirmés, une seule condition, avoir plus de 18 ans. Contactez Sébastien : **0683535022**

Retrouvez toutes les informations et les dates de représentations improvisation et théâtre sur le blog des Z'Improbables :

<http://leszimprobables77.over-blog.com/>





Etat-Civil NAISSANCES 2013

BARÉ Sawyer, Patrice, Stan	26 septembre
BOULADHANE Samy, Abderrahmane, Laurent	23 juillet
CATHERINE Enzo, Eros, Endriks	16 mars
CHEVALIER HERRERA GOMEZ Chrystel, Yhalime, Gisèle	2 août
COFFINIER RAYROLLES Corentin, Maxence	14 août
DE OLIVEIRA GARNIER Luna, Valérie, Ana, Roselyne	10 juillet
DEMOUZON Charlotte, Christiane, Andrée	16 novembre
DESBOLLES Isabeau, Joséphine, Lucie, Circé	26 août
DOMINGUES Loan, Lourenço, Philippe	4 mai
GUILLEBAUD Constance, Jeanne	24 juin
KALFA MESERAY Ethan, Guy	18 mars
KIRAL Kyla	8 novembre
LEBOURDAIS Augustin, Guy, Dominique	3 juin
MAI-VAN Thaïs	25 juillet
MALVISI Lisa	24 novembre
MARTINO GRISORIO Enzo	30 octobre
MONTANDOR FAYON Elyssa, Eliane	22 décembre
ORILLARD Rafaël, René, Edy	13 mai
PABRITZ Noah, Clément, Aaron	4 septembre
ROBERT Emma, Noémie	5 septembre
ROTTELEUR Alban	14 novembre
RUBÉ Emma, Danielle, Nadine	23 juin
VERRONS Maddie, Chloé, Gina	1 novembre

DÉCÈS 2012 - 2013

ANDRÉ Andrée veuve LAPLAIGE	105 ans
BIARNE Eliane, Marie épouse TRIBOUILLOIS	81 ans
BOUCHET Jacqueline, Roberte, Germaine, Claire veuve MORIN	92 ans
BRUNET Robert, Paul	92 ans
COTTARD Gilbert, Emile	92 ans
DEMOUGIN Pierre, Jean, Paul	82 ans
DUTREILLY Jeannine, Georgina, Simone veuve ARNOUX	85 ans
ENGEL Edithe, Emmy veuve GRENOT	84 ans
ETASSE Roger, Louis	85 ans
GARCIA Gabrielle veuve BARRET	87 ans
GIRAUD-GÉRARD Dominique Jean	63 ans
LE GOVIC Tristan, Olivier, Samuel	41 ans
LEDUC Robert, Claude, Eugène	85 ans
LEMAY Jean-Pierre Faride	54 ans
MARQUES DOS SANTOS Rui, Miguel	28 ans
MOULONGUET Gnilane, Marie, Fatou	10 ans
MOULONGUET Laurent, Marc	14 ans
MOULONGUET Valentin	16 ans
POIRIER Suzanne, Hélène, Jeanne épouse BRUNET	84 ans
TIERCE Renée, Denise, Marie, Louise veuve GÂTINEAU	103 ans
TRAVERT Nicole, Suzanne épouse LALLEMAND	78 ans

MARIAGES 2013

ARRÊTEAU Sonia et MATON William, Vincent	15 juin
DOS SANTOS Ana Maria et MARTINS SOBREIRA Domingos	15 juin

Tribune libre

Les articles écrits dans cette rubrique le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

Autrement Dampmart

Encore merci à nos électrices et électeurs, vous allez enfin être représentés au sein du nouveau Conseil Municipal. Durant cette mandature nous serons extrêmement vigilants et attentifs au respect des engagements pris par la majorité lors de la campagne électorale et nous saurons être critiques et constructifs à chaque fois que l'avenir de notre village sera concerné. Nous sommes dès maintenant au service de tous les Dampmartois et vous pourrez compter sur nous.

CANAPE André
PASQUIER Yvonne
PRIEUR Jean Pierre
LEDOUX Céline

N° URGENTS

MAIRIE DAMPMART	01 64 30 13 45	SAMU SOCIAL	115
SOUS PREFECTURE TORCY	01 60 95 59 77	SOS MEDECIN	0825 33 36 15
COMMISSARIAT LAGNY	01 64 12 68 68	CENTRE ANTIPOISON	01 40 05 48 48
POLICE/GENDARMERIE	17	URGENCE ERDF (Electricité de France)	09 726 750 77
POMPIERS	18	URGENCE GRDF (Gaz de France)	0800 47 33 33
SAMU	15	SOS Carte bleue	0 892 69 08 80
HOPITAL JOSSIGNY	01 61 10 61 10	(groupement des cartes bancaires)	
URGENCES EUROPEENNE	112		

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

est valide 15 ans depuis le 1er janvier 2014

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



Mairie de Dampmart

7 rue de Château

Tél. : 01 64 30 13 45

Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Centre de loisirs – Cantine 01 60 31 13 83



FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE !

le samedi matin

Au cours de la période estivale 2014, les permanences du samedi matin ne seront pas toutes assurées.

La mairie sera fermée les samedis : 12 - 19 - 26 juillet - 02 - 09 et 16 août.

Pas de changement les autres jours de la semaine. Merci de votre compréhension.

Horaires d'ouverture au public - hors été

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : (permanence état civil) de 9 h - 12h 30

Le Maire et les adjoints reçoivent les Dampmartois sur rendez-vous

MON SANG POUR LES AUTRES

Le don du sang, un geste qui sauve des vies !

Les prochaines collectes de sang à Lagny sur Marne auront lieu les :

Samedi 2 août de 9h00 à 15h00 ;

Samedi 25 octobre de 15h00 à 20h00 ;

Samedi 27 décembre de 9h00 à 15h00.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES (OTV)

Pendant les vacances scolaires la police nationale et municipale effectue des Opérations Tranquillités Vacances. Pour en bénéficier, il est impératif que vous vous inscriviez auprès du commissariat de police nationale

proche de votre domicile ou en vous rendant au poste de police municipale en mairie. Les services de polices concernés renforceront leur surveillance sur les habitations inscrites.

PERMIS DE CONDUIRE EUROPEEN

Nouveau modèle de permis de conduire sécurisé

Le nouveau modèle de permis de conduire sécurisé a commencé à être délivré depuis le 16 septembre 2013.

Ce permis de conduire, au format « carte de crédit », comprend :

- une photographie,
- les mentions liées à l'état-civil et aux droits à conduire du conducteur,

- une puce électronique (elle contient seulement les informations visibles sur le titre, ni empreintes digitales, ni capital des points, ni historique des PV),
- une bande de lecture optique.

Ce nouveau modèle doit être renouvelé tous les 15 ans pour les catégories A et B. Il s'agit d'un simple renouvellement administratif (mise à jour de l'adresse et de la photographie d'identité), sans visite médicale ou examen pratique, à l'exception des situa-

tions particulières.

Les conducteurs détenteurs des anciens modèles de permis (les permis roses cartonnés) sont dans l'obligation de les renouveler avant le 19 janvier 2033.

Attention : la reprise des anciens titres n'interviendra pas avant 2015. Par contre, les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité en 2014.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne de 2006 concernant les permis de conduire délivrés dans les pays de l'Union européenne (UE). Depuis le 19 janvier 2013, les catégories de permis de conduire et les règles d'obtention des permis ont en effet été harmonisées dans tous les pays de l'UE.

Tout sur la réforme des retraites, consultez le site spécial de la Cnav

L'Assurance retraite met en place un site spécial « réforme des retraites » en s'adressant en

priorité aux assurés relevant du régime général, soit 17,8 millions de cotisants et plus de 13,2 millions de retraités.

Ce nouveau site est accessible depuis l'espace « réforme » de www.lassuranceretraite.fr, mis à disposition dès le 21 août dernier, pour favoriser l'accès à l'actualité sur la réforme des retraites.

www.reforme.lassuranceretraite.fr

